

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)	Société :	
Matricule : 0772	Royal Air Maroc	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : BRAIJI Mohammed		
Date de naissance : 30/06/1998		
Adresse : 100 Bloc 104 cité cheikh AGADIR		
Tél. : 0614088849	Total des frais engagés :	1234,45 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

DR GUESSOUS Mohamed  
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ  
CASABLANCA - Tél. : 022.35.00.22

### Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/02/20

Nom et prénom du malade : ERRIHANI Hafida Age: 1510

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.02.20	C	.	152,00	dr GUESSOUS Mohamed 64, Allée des Sopras - Ain Sebaâ CASABLANCA Tel. 02.35.00.22

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

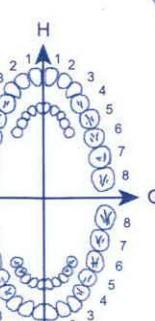
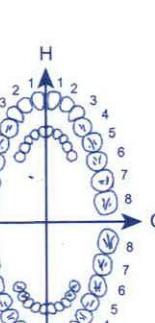
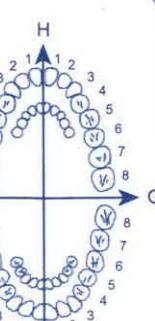
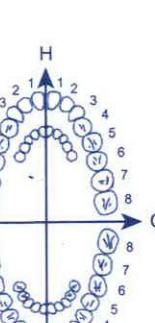
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	B			MONTANTS DES SOINS
	G			DATE DU DEVIS
		(Création, remont, adjonction)		DATE DE L'EXECUTION
		Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mohamed Guessous

Omnipraticien

Lauréat de la Faculté de Médecine  
Centre Hôspitalo - Universitaire Avicenne

الدكتور محمد جسوس

خريج كلية الطب

المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Casablanca, le 12-02-20 الدار البيضاء، في

Dr Adil KITANE  
Pharmacie LE REPERE  
395 Bd Mouloud Ismaïl Casablanca

MERRITANI  
HAFIDA

439.00 X 2

Ap. 2 v 2

100 18.

20 - 20 - 20

Tanjouil 150

2

51.00 X 3

15 - 3

1031.00

Dr GUESSOUS Mohamed  
64, Allée des Sophoras - Aïn Sebaâ  
CASABLANCA - Tel: 022.35.00.22

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, Inj b6 sty  
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, Inj b6 sty  
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

⊗ Tanganil® 500 mg  
تاجانيل® 500 ملغ

30 comprimés - قرص 30

VTE: MA - PPV: 51DH00



6 118001 183340

⊗ Tanganil® 500 mg  
تاجانيل® 500 ملغ

30 comprimés - قرص 30

VTE: MA - PPV: 51DH00



6 118001 183340

⊗ Tanganil® 500 mg  
تاجانيل® 500 ملغ

30 comprimés - قرص 30

VTE: MA - PPV: 51DH00



6 118001 183340

Le : 12/02/2020

Dr Adji KITANE  
Pharmacie LE REPÈRE  
395 Bd Noureddine L'Ali  
Tél : 02 22 35 50 17 (Casablanca)

Ehmadou Melfida  
ORDONNANCE

10

Mazaxi 2 Collyre  
120 ml

53.40

Dr GUESSOUS Mohamed  
64, Allée des Sénioras - Agdal  
Casablanca - Maroc - Tel. 02 22 35 50 17

NAXA 5 ml  
Collyre - PPV : 53,40 DH  
6 118001 100668  
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

